

PROCES-VERBAL
De la réunion du Conseil Municipal
Du Lundi 1 février 2021 à 20h00

Par convocations individuelles adressées le 28 janvier 2021 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 1 février 2021.

L'an deux mille vingt et un, le premier février à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

Présents : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Stéphanie Fischer, Sylvain Lheullier, Fabienne Turon-Labar, Maud Marini, Bruno De Arcangelis, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Christelle Le Goff Marcos, Thierry Duclos et Mathieu Courtade.

Absent: Monsieur Bernard Domingues

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les membres présents.

Madame FISCHER Stéphanie est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes rendus du 14 décembre 2020 et du 11 janvier 2021
2. Gestion de la forêt
3. Délibération des subventions d'équipement versées au SDE (neutralisation)
4. Délibération des subventions FAR :
 - Toilettes pour le Tostadium
 - Extension du bâtiment communal
5. Délibération pour ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget
6. PLUI (enquête)
7. Questions diverses

1) Approbation des comptes rendus du 14 décembre 2020 et du 11 janvier 2021 :

Suite à l'envoi des comptes rendus des séances précédentes du 14 décembre et du 11 janvier, Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux, s'ils approuvent le compte rendu.

Le vote est effectué à main levée.

Résultat du vote : 12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

2) Gestion de la forêt:

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur GUILLOT Patrice, responsable ONF a envoyé par mail une proposition de devis pour intervenir sur la parcelle 7 (bois). Il propose une prestation qui consiste à broyer la totalité de la parcelle pour un coût de 2909,00€.

Après discussion, le Conseil souhaite ne pas retenir cette proposition. Monsieur le Maire a proposé à Monsieur Brun Jean d'effectuer le nettoyage de cette parcelle en conservant la pousse des jeunes chênes.

Monsieur Hyacinthe Garcia informe le conseil qu'il est important de faire la demande d'un contrat de délivrance pour exploiter la parcelle 12 (peupliers) auprès de l'ONF.

Suite à ce conseil municipal, les responsables de la commission bois vont convoquer les agriculteurs et les chasseurs pour faire une contre-proposition au plan de gestion de la forêt communale, d'une part, et mettre en place un projet de plantation de haies et d'arbres d'autre part.

3) Délibération des subventions d'équipement versées au SDE (neutralisation) :

Monsieur le Maire informe et propose au Conseil Municipal d'adopter la procédure de neutralisation des amortissements des subventions versées au SDE pour un montant de 1405.43€. Le vote est effectué à main levée.

Résultat du vote : 12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

4) Délibération des subventions du Fond d'Aménagement Rural (FAR) :

Monsieur le Maire informe les conseillers que la demande des subventions FAR concerne :

- L'aménagement des toilettes au Tostadium
- L'extension du bâtiment communal

Pour effectuer cette demande de subventions, Stéphanie FISCHER a constitué un dossier avec des devis afin d'effectuer la demande auprès du Département (50% d'aide).

Le coût de ces travaux s'élève à 21 305 € HT et la commune sollicite une subvention du Département des Hautes-Pyrénées, au titre du FAR 2021, de 50%, soit 10 653 €.

Le vote est effectué à main levée.

Résultat du vote : 12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

5) Délibération pour ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au vote du budget, l'absence de budget exécutoire entraîne automatiquement le report des crédits d'exploitation aux mêmes montants que ceux de l'année précédente. En revanche, pour les crédits d'investissement, le Conseil Municipal doit l'autoriser expressément, dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Considérant la nécessité de continuité du service pour l'achat de matériel : d'un défibrillateur et l'installation d'une borne à incendie, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de voter les crédits suivants :

- Achat de matériel : défibrillateur 1700€
Article 2188 77 Salle des fêtes
- Installation d'une borne incendie
Article 2156 68 Achat matériel

Le vote est effectué à main levée.

Résultat du vote : 12 Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Le Conseil municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

6) PLUI (enquête) :

L'enquête publique organisée par la CCAM débute du 15 février 9h au 19 mars 2021 à 17h.

La commission d'enquête indépendante se compose de trois commissaires enquêteurs :

- Monsieur FALLIERO Christian (cadre retraité de la Fonction Publique d'Etat)
- Monsieur BOER Maurice (retraité de la Gendarmerie)
- Monsieur LUCANTONIO (Directeur en retraite de l'agence Bignalet)

Ils vont accompagner le public dans la formulation de leurs observations pendant les permanences aux heures suivantes :

Lieux	Adresses	Dates	Horaires
Communauté de Communes Adour Madiran 65500 Vic en Bigorre (siège de l'enquête publique)	21, place Corps Franc Pommès	Lundi 15 février Samedi 6 mars Vendredi 19 mars	9h à 12h 9h à 12h 14h à 17h
Mairie 65700 Maubourguet	Rue de L'Hôtel de Ville	Lundi 15 février Jeudi 25 février Mercredi 10 mars	14h à 17h 14h à 17h 9h à 12h
Mairie 65140 Rabastens de Bigorre	Place Centrale	Jeudi 25 février Mercredi 10 mars Vendredi 19 mars	9h à 12h 14h à 17h 9h à 12h
Mairie 64460 Lamayou	100, chemin de la mairie	Vendredi 19 février	9h à 12h

Suite à l'enquête publique, la CCAM examinera et intégrera les modifications nécessaires tout en conservant l'équilibre et la cohérence du projet. Le PLUI sera soumis à une délibération du Conseil Communautaire et entrera en vigueur au cours du second semestre 2021.

7) Questions diverses

- Convocation de la CCID prochainement
- Demande de Monsieur Brun Jean pour faire un jardin derrière le parc à bois (voir pour une convention écrite entre le Conseil Municipal et Monsieur Brun Jean)
- Chauffage de la mairie installé (terminer les finitions)
- Vente de bois de chauffage intégré dans le bulletin communal
- Analyse des différentes rues concernant le voirie (inondation des Bédialots, rue de Tarbes...)
- Dès l'installation du défibrillateur, prévoir d'organiser des journées ou demi-journée pour son utilisation.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 heures 30.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA